



AVRIL 2011

## LA PISTE DU MOIS

### MODIFIER ... OU ... MOMIFIER ?



**Changer ou disparaître ! Toute organisation doit changer pour survivre.**

**Telefunken, Singer, Frigidaire, Zundapp, ... où sont ces marques fortes qui n'ont su survivre pour ne pas avoir changé avec l'évolution de leurs marchés, avec les nouvelles techniques, avec les concurrents, avec ...?**

**Où sont passées aussi de nombreuses associations parce qu'elles n'ont pas perçu npn plus l'évolution de leur « objet social » et tout ce qui l'entourait ? ... Ou pire, n'y ont pas réagi !**

**Il y a bien plus d'une dizaine de raisons pour résister au changement ! Venant tant des dirigeants que des collaborateurs !**

**Allons-y pour quelques-unes !**

- **changer est plus risqué que ne rien faire ...**
- **il y a déjà assez de travail comme ça ...**
- **cela va sûrement coûter cher ...**
- **ce n'est sûrement pas une bonne idée ...**
- **ce n'est pas le moment ...**
- **ça ne va pas améliorer les relations ...**
- **les fonctions vont changer ... et pas en mieux ...**
- **ca va changer la qualité de vie ...**
- **la manière de travailler ne sera plus la même ...**
- **...**

**Ce sont les forces externes d'abord qui guident et stimulent le changement ! Il faut les identifier, par l'observation, l'écoute, la consultation, la remise en question ... C'est une des tâches essentielles du plus haut dirigeant ! La suite étant pour lui et les autres dirigeants impliqués de décider le changement, si c'est une question de survie ou de simple régression même !**

**En « interne », le changement est intuitivement mal perçu !**

**C'est pourtant l'occasion de stimuler un débat utile avec tous les collaborateurs sur les avantages prépondérants du changement. Pareil débat peut bien souvent aboutir à une amélioration des décisions, des résultats, des relations.**

**Il requiert bien évidemment des dirigeants un substantiel effort de communication, d'implication, d'animation, de formation !**

*« Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement ! »*

*Francis Blanche*



**Rappel important ! Le financement des assurances des volontaires est toujours possible ! Il suffit de se rendre sur le site de la Province du Brabant wallon pour obtenir les informations utiles afin d'obtenir 200 jours d'assurance-volontariat gratuite (RC et dommages corporels)**



**Contacts locaux :**

**Braine-l'Alleud : Marc Nederlandt - 02/384.81.69 - [braine-lalleud@volontariat.be](mailto:braine-lalleud@volontariat.be)**

**Waterloo: Robert Furdelle - 02/354.88.47 - [waterloo@volontariat.be](mailto:waterloo@volontariat.be)**